

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 45 (1974)

Heft: 2

Artikel: La structure des budgets familiaux

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La structure des budgets familiaux

1. Bases de l'enquête

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) a publié les résultats pour 1972 de ses enquêtes régulières sur les budgets familiaux de salariés (cf. « La Vie économique », décembre 1973). Ces enquêtes visent avant tout à analyser la structure des dépenses de ménage.

La dernière enquête a porté en tout sur 419 budgets familiaux, dont 183 de familles d'ouvriers et 236 de familles d'employés. Sur l'ensemble des chefs de familles ouvrières, 120 étaient occupés dans l'économie privée et 63 dans les services publics. Pour les familles d'employés, ces chiffres sont de 121 et 115 respectivement. La dimension de la famille atteignait en moyenne 4,2 personnes chez les ouvriers et 4,1 chez les employés. L'âge moyen des chefs de famille s'élevait à 41 ans chez les ouvriers et 40 chez les employés. Dans les 419 familles participant à l'enquête, on a constaté un degré élevé de motorisation, plus élevé d'ailleurs dans les familles d'employés (dont les deux tiers possédaient un véhicule à moteur) que dans les familles ouvrières (dont trois cinquièmes à peine étaient motorisés).

En ce qui concerne la composition du revenu familial, c'est le produit du travail du chef de famille qui représente l'élément essentiel. Il en constitue près de neuf dixièmes tant chez les familles d'ouvriers que chez les familles d'employés. Parmi les sources de revenu figure en tête le revenu de l'épouse. Dans l'échantillon considéré, un tiers des femmes exerçaient une activité lucrative. En revanche, les gains des enfants ne jouent qu'un rôle de second plan ; il s'agit essentiellement de salaires d'apprentis.

Recettes par groupes principaux
(en % du total 1972)

| | Familles d'ouvriers | Familles d'employés |
|---|---------------------|---------------------|
| Revenu du chef de famille | 87,7 | 88,9 |
| Gain d'autres membres de la famille | 4,4 | 4,5 |
| Prestations d'assurances | 2,2 | 2,1 |
| Assistance | 0,1 | 0,1 |
| Produit net de l'exploitation d'entreprises | 0,3 | 0,1 |
| Autres recettes | 5,3 | 4,3 |
| | 100,0 | 100,0 |

2. Besoins vitaux et besoins discrétionnaires

Comme les années précédentes, il se confirme que la part des dépenses affectées à ce que l'on appelle les besoins vitaux diminue, alors que celle affectée aux besoins discrétionnaires augmente en proportion. Cette constatation est un signe révélateur de l'accroissement général du bien-être. Aux besoins vitaux correspondent en général les produits des groupes suivants : produits alimentaires, habillement, loyers, chauffage et éclairage. Quant aux besoins discrétionnaires, au sens large, ils comprennent les groupes boissons et tabacs, aménagement du logement,

nettoyage de l'habillement et du logement, soins d'hygiène, instruction et distractions, transports et voyages, assurances et dépenses diverses. Mais la limite entre besoins vitaux et besoins discrétionnaires n'est pas rigide dans la mesure où les groupes aménagement du logement, soins d'hygiène, transports et assurances répondent en partie à des besoins vitaux, de la même manière que les produits alimentaires, l'habillement et les loyers peuvent comporter des éléments discrétionnaires. Il n'en reste pas moins que, l'un dans l'autre, cette classification est judicieuse et utile si l'on apporte, dans le détail, les nuances nécessaires.

En 1972, les dépenses devant satisfaire des besoins vitaux n'ont plus absorbé en moyenne (familles d'ouvriers et d'employés) que 40,7 % des dépenses totales ; leur part en absorbait encore 42,6 % en 1971, 45 % en 1969, 51,8 % en 1960, 56 % en 1955 et même 60,7 % en 1936/1937. En revanche, la part du revenu dont les salariés disposent librement pour satisfaire leurs besoins discrétionnaires et, par conséquent, la flexibilité de la structure du budget familial, se sont considérablement accrus. Ce déplacement est encore plus grand que ne l'expriment les chiffres si l'on songe, par exemple, que les dépenses d'habillement ne répondent plus toutes à un besoin vital, mais qu'au contraire, elles deviennent de plus en plus des dépenses électives (mode). On peut, jusqu'à un certain point, en dire autant du loyer car les logements sont en général à la fois plus confortables et plus spacieux. Pour finir, on peut également mentionner à ce propos l'alimentation qui est aujourd'hui souvent meilleure et, partant, plus chère. A l'intérieur de ce groupe, on constate des modifications notables. Certains produits alimentaires de base classiques et relativement bon marché sont sensiblement moins demandés, tandis que la consommation augmente pour certaines denrées plus coûteuses et plus fines, parfois aussi nouvelles. Le lait frais est ainsi souvent remplacé par du lait pasteurisé et le pain par de la boulangerie fine. A noter, que les ménages dépensent actuellement en moyenne plus de deux fois plus pour la boulangerie fine que pour le pain. Si l'on songe que de telles substitutions ont plutôt un caractère électif, on peut dire que les besoins discrétionnaires revêtent également une importance croissante pour les différents articles du groupe « produits alimentaires », qui répond en principe à des besoins vitaux. Certaines modifications intervenues dans ce groupe sont donc elles aussi symptomatiques de l'accroissement du bien-être.

3. Répartition des dépenses

L'alimentation est demeurée en 1972 le groupe de dépenses le plus important : un cinquième (20 %) chez les familles d'ouvriers et un sixième (16,3 %) chez les familles d'employés. En comparaison, il faut noter que ce groupe de dépenses représentait encore, pour l'ensemble des ouvriers et employés, 28,2 % du total en 1936/1937 et même 39,5 % en 1922.

Au deuxième rang du budget des familles considérées, on trouve le loyer (11,9 % pour les ouvriers et 13,2 % pour les employés). Selon les informations de l'OFIAMT, son importance relative ne varie sensiblement ni avec la position sociale du teneur de comptes, ni avec le revenu ou la dimension de la famille. L'écart entre les loyers des anciens et nouveaux logements ne se répercute pas non plus de façon

marquée, en moyenne, sur la structure des dépenses. Les logements antérieurs à 1947 absorbent 9,1 % des dépenses des familles ouvrières et 11,2 % chez les employés ; pour les logements construits après 1947, la proportion atteint 12 % chez les ouvriers et 12,6 % chez les employés. Cependant, les différences par rapport à ces moyennes sont parfois considérables dans certains cas particuliers.

Dépenses des familles, par groupes principaux (en % du total 1972)

| | Familles d'ouvriers | Familles d'employés |
|---|---------------------|---------------------|
| Alimentation | 20,0 | 16,3 |
| Boissons et tabacs | 3,8 | 3,3 |
| Habillement | 7,7 | 7,5 |
| Logement | 11,9 | 13,2 |
| Aménagement du logement | 4,5 | 5,3 |
| Chauffage et éclairage | 2,9 | 2,5 |
| Nettoyage de l'habillement et du logement | 1,1 | 1,0 |
| Soins d'hygiène | 5,6 | 5,5 |
| Instruction et distractions | 12,7 | 12,2 |
| Transports et voyages | 9,2 | 9,5 |
| Dépenses diverses | 3,6 | 3,5 |
| Assurances | 11,7 | 12,6 |
| Impôts et taxes | 5,3 | 7,6 |
| | 100,0 | 100,0 |
| | | |

Avec une part légèrement inférieure, suivent les dépenses consacrées à l'instruction et aux distractions (12,7 % respectivement 12,2 %). A noter que, chez les familles d'ouvriers, ces dépenses sont même plus élevées que celles consacrées au logement, tandis que, chez les familles d'employés, elles se classent au quatrième rang. Quant aux dépenses d'assurances, elles sont plus importantes chez les employés (12,6 %) que chez les ouvriers (11,7 %) ; dans l'ensemble, leur part atteint environ un huitième du total. Les dépenses de transports figurent au cinquième rang (9,2 % respectivement 9,5 %) pour les deux classes sociales considérées. Au sixième rang, on trouve les dépenses d'habillement (7,7 % respectivement 7,5 %). A noter que la part réservée à l'habillement dans les diverses familles est d'autant plus grande que le revenu est plus élevé et que les enfants sont plus nombreux.

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : Frédéric Savoye, 2610 Saint-Imier, tél. 039 41 31 08

Secrétaire général : François Lachat, 2740 Moutier, tél. 032 93 41 51

Membres : Jean Jobé, 2900 Porrentruy, tél. 066 66 10 29

Rémy Berdat, 2740 Moutier, tél. 032 93 12 45

Marcel Houlmann, 2520 La Neuveville, tél. 032 51 31 21

Administration de l'ADIJ et rédaction des « Intérêts du Jura »

Rue du Château 2, case postale 344, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51 / 93 41 53

Abonnement annuel : Fr. 20.— ; le numéro Fr. 2.—

Caisse CCP 25 - 2086